

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE C.A.R.T.E.

Siège Social : Immeuble CARTE, Lot BC4, CENTRE URBAIN Nord 1082 TUNIS

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne « CARTE » publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 Mai 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Emna RACHIKOU (FMBZ-KPMG Tunisie) et Mr Sofiene BEN AMIRA (CMC-DFK International).

BILAN AU 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	1 105 244	1 027 122	78 122	32 340
AC13 Fonds commercial	90 421		90 421	90 421
	1 195 665	1 027 122	168 543	122 760
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	6 759 604	4 980 665	1 778 940	1 975 465
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	1 433 645	1 257 896	175 749	297 782
	8 193 249	6 238 561	1 954 688	2 273 246
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	20 044 329	4 522 225	15 522 104	15 993 630
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	12 563 918	1 859 531	10 704 386	10 768 928
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	89 027 449		89 027 449	88 577 449
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCF	42 576 839	1 311 131	41 265 707	42 249 285
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	87 225 560		87 225 560	40 469 673
AC334 Autres prêts	2 658 735		2 658 735	10 468 585
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	1 615 827		1 615 827	-
AC336 Autres	1 324 551		1 324 551	1 597 173
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédant	52 812		52 812	52 812
	257 090 019	7 692 888	249 397 131	210 177 535
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	17 030 304		17 030 304	19 515 794
AC531 Provision pour sinistres non vie	27 427 781		27 427 781	34 723 318
	44 458 085	-	44 458 085	54 239 112
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	5 089 987		5 089 987	3 753 145
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	30 245 087	9 208 575	21 036 512	17 735 173
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	5 175 816		5 175 816	5 778 104
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	2 349 147	451 288	1 897 858	1 321 747
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	42 177		42 177	300 052
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	376 131		376 131	624
AC633 Débiteur divers	5 768 316	391 223	5 377 093	6 436 795
	49 046 661	10 051 086	38 995 574	35 325 639
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	3 721 611		3 721 611	9 295 993
AC72 Charges reportées				
AC721 frais d'acquisition reportés	2 258 427		2 258 427	1 883 867
AC722 Autres charges à répartir	2 530 345	2 229 679	300 665	-
	8 510 382	2 229 679	6 280 703	11 179 860
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	6 179 354		6 179 354	6 425 324
AC733 Autres comptes de régularisation	1 253 951		1 253 951	742 768
	7 433 305	-	7 433 305	7 168 091
	15 943 687	2 229 679	13 714 008	18 347 951
Total de l'actif	375 927 365	27 239 336	348 688 029	320 486 244

BILAN AU 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	25 000 000	25 000 000
CP2	Réserves et primes liées au capital	95 270 209	86 843 629
CP5	Résultat reporté	1 432 797	1 265 243
	Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	121 703 006	113 108 872
CP6	Résultat de l'exercice	12 496 578	11 100 650
	Total capitaux propres avant affectation	134 199 585	124 209 523
PA2	Provisions pour risques et charges	1 032 527	1 030 929
PA3	Provisions techniques brutes		
	PA310 <i>Provision pour primes non acquises</i>	33 757 603	35 099 982
	PA331 <i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	112 951 258	117 631 794
	PA331 <i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	- 11 810 529	- 11 174 245
	PA350 <i>Povision pour égalisation et équilibrage</i>	822 758	330 170
	PA361 <i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	2 816 899	3 018 958
		138 537 989	144 906 659
PA4	Provisions techniques de contrats en unités de compte		
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs	12 701 162	13 006 538
PA6	Autres dettes		
	PA61 <i>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</i>	12 911 254	8 612 704
	PA62 <i>Dettes nées d'opérations de réassurance</i>	24 837 503	19 087 314
	PA63 <i>Autres dettes</i>		
	PA631 <i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	119 436	124 436
	PA632 <i>Personnel</i>	989 421	916 416
	PA633 <i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	3 708 629	6 286 594
	PA634 <i>Créditeurs divers</i>	19 650 524	2 225 886
		62 216 766	37 253 349
PA7	Autres passifs		
	PA71 <i>Comptes de régularisation Passif</i>		
	PA712 <i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	-	79 246
	PA73 <i>Autres passifs financiers</i>		
		-	79 246
	Total du passif	214 488 445	196 276 721
	Total des capitaux propres et du passif	348 688 029	320 486 244

**Etat de résultat technique de l'assurance
et/ou de la réassurance non Vie au 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)**

				Opérations brutes 2020	cessions et/ou rétrocessions	Opérations nettes 2020	Opérations nettes 2019
PRNV1	Primes acquises						
PRNV11	Primes émises et acceptées	+		126 761 621	- 52 485 779	74 275 842	66 185 385
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-		1 342 379	- 2 485 489	- 1 143 110	- 667 809
				128 104 000	- 54 971 268	73 132 732	65 517 576
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+		7 659 187		7 659 187	7 324 199
				7 659 187		7 659 187	7 324 199
PRNV2	Autres produits techniques	+					
CHNV1	Charges de sinistres						
CHNV11	Montants payés	-		- 54 049 545	12 061 673	- 41 987 872	- 39 824 343
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-		5 316 819	- 7 295 537	- 1 978 719	- 8 549 050
				- 48 732 726	4 766 136	- 43 966 591	- 48 373 393
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+/-		202 059		202 059	141 190
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes			- 2 236 223		- 2 236 223	- 889 321
CHNV4	Frais d'exploitation						
CHNV41	Frais d'acquisition	-		- 9 478 172		- 9 478 172	- 9 095 732
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-		374 560		374 560	- 93 837
CHNV43	Frais d'administration	-		- 13 457 526		- 13 457 526	- 12 889 769
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+			5 410 273	5 410 273	7 263 330
				- 22 561 138	5 410 273	- 17 150 866	- 14 816 007
CHNV5	Autres charges techniques	-		- 1 890 330		- 1 890 330	- 1 228 857
CHNV6	Provision pour égalisation et équilibrage			- 492 587		- 492 587	- 303 684
RTNV	Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie)			60 052 241	- 44 794 860	15 257 381	7 371 704

Etat de résultat au 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

		notes	2020	2019
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-	15 257 381	7 371 704
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	14 184 370	12 796 955
PRNT12	Produits des autres placements	+		
PRNT13	Reprise de corrections de valeurs sur placements	+	1 086 289	525 385
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	34 405	6 026 222
	Sous total 1		30 562 446	26 720 265
CHNT1	Charges des placements			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	-	-2 919 893	-1 754 572
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	-1 311 131	-1 086 289
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	-294 682	-9 946
			-4 525 706	-2 850 807
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	-7 659 187	-7 324 199
PRNT2	Autres produits non techniques	+	3 275	87 160
CHNT3	Autres charges non techniques	-	-1 486 745	-1 537 415
	Sous total 2		-13 668 363	-11 625 261
	Résultat provenant des activités ordinaires		16 894 083	15 095 004
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	-3 973 354	-3 679 010
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		12 920 729	11 415 994
CHNT5	Pertes extraordinaires		-424 151	-315 344
	Résultat net de l'exercice		12 496 578	11 100 650

Tableau des engagements reçus et donnés au 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

		2020	2019
HB1	Engagements reçus	0	0
HB2	Engagements donnés		
HB21	<i>Avals, cautions et garanties de crédit données envers entreprises liées</i>		
HB22	<i>Titres et actifs acquis avec engagement de revente</i>		
HB23	<i>Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
HB24	<i>Autres engagements donnés</i>		
		0	0
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	0	0
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	0	0
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	0	0
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers	0	0

Etat de flux de trésorerie au 31 Décembre 2020
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	2020	2019
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	133 629 384	138 922 849
Sommes versées pour paiement des sinistres	-45 704 104	-57 123 293
Commissions versées aux intermédiaires	-7 659 749	-7 741 521
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-13 930 770	-14 264 613
Variation des espèces reçues des cessionnaires	-29 301 724	-42 750 131
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-59 810 407	-7 808 078
Encaissements liés à la cession de placements financiers	12 676 333	5 275 671
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-13 914 720	-11 968 161
Produits financiers reçus	9 559 991	9 354 585
Impôts sur les bénéfices payés	-6 462 116	-1 052 633
Autres mouvements	9 757 367	-3 804 791
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-11 160 515	7 039 883
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-624 501	-451 034
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		7 700 000
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation		-5 000 000
Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-450 000	-3 525 000
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	8 136 136	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	7 061 635	-1 276 034
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-1 475 502	-2 996 406
Encaissements provenant d'emprunts		
Remboursements d'emprunts		
Augmentations/ Diminutions des ressources spéciales		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 475 502	-2 996 406
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-5 574 382	2 767 443
Trésorerie de début d'exercice	9 295 993	6 528 550
Trésorerie de fin d'exercice	3 721 611	9 295 993

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 Décembre 2020

I - PRESENTATION DE L'ENTREPRISE :

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso – Européenne (CARTE) est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'assurances et de réassurances. La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92 – 24 du 09 Mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94 – 10 du 31 Janvier 1994, la loi N° 97 – 24 du 28 Avril 1997 et la loi N° 2002 – 37 du 1^{er} Avril 2002.

1- Identité

Raison Sociale : Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne
Siège Social : Immeuble Carte, lot BC4, Centre urbain Nord, 1082 Tunis, Tunisie
Capital Social : 25 MD
Tel : 71 184 000 / Fax : 71 184184
RNE : 0000205M
E-mail : dgen@carte.com.tn Site web : www.carte.com.tn

2 - Conseil d'Administration

Président Directeur Général : Hassine DOGHRI

Administrateurs

Christian Huyghues DESPOINTES
Abderrahmen FATMI
Radhi MEDDEB
Mourad DOGHRI
Frederic FLEJOU
Union Tunisienne de Participation.
S.E.P.C.M. représenté par Nejib DOGHRI

3- Les produits

Dans un souci de diversification de son offre et de répondre au mieux aux besoins multiples et différenciés du public, la société « Assurances CARTE » a choisi d'être une compagnie d'assurance multi-branches.

Les branches gérées par la société « Assurances CARTE » sont les suivantes :

- Assurance Automobile
- Assurance Transport
- Assurance contre l'incendie et les éléments naturels
- Assurance Construction
- Assurance de Responsabilité Civile Générale

- Assurance contre la Grêle et la Mortalité du Bétail
- Assurances des autres Dommages aux Biens
- Assurance Crédit et Assurance Caution
- Assurance Assistance
- Assurance contre les Pertes Pécuniaires diverses
- Assurance de Groupe
- Assurances contre les Accidents Corporels
- La Réassurance

4- Les clients

La société « Assurances CARTE » répond aux besoins de deux catégories de clientèle : les Entreprises et les Particuliers.

Les Entreprises

La société « Assurances CARTE » s'engage à instaurer une véritable relation personnalisée avec chacun de ses clients. La société « Assurances CARTE » est présente dans tous les secteurs de l'économie et dans la plupart des grands risques et des grandes affaires :

Pétrole / Energie

Aviation

Construction

Hôtellerie

Industries textile, Pneumatique, Pharmaceutique, Chimique...

Finances

Transports

Les Particuliers

La société « Assurances CARTE » entend aussi affirmer sa présence dans les risques de particuliers. La société « Assurances CARTE » offre des garanties d'assurances de personnes, adaptées et personnalisées pour chacun, qui permettent de faire face aux conséquences des accidents qui peuvent survenir. Ces contrats complètent les régimes légaux de prévoyance. La société « Assurances CARTE » propose également la multirisque habitation, l'assurance automobile ou encore la responsabilité civile et l'assistance aux voyages.

5-Le réseau

Avec un groupe de professionnels, la société « Assurances CARTE » étend son réseau de Bizerte à Zarzis avec plus de 70 agents et courtiers.

6-Effectif employé par catégorie et les frais de personnel s'y rapportant :

	Effectif	Salaire
- Contractuels	14	398 814
- Agents d'exécution	24	1 106 033
- Agents de maîtrise	16	808 957
- Cadres	124	10 636 776

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les états financiers sont établis conformément et sur la base des recommandations et des principes formulés dans la norme comptable générale, les normes spécifiques du secteur des assurances et de réassurances, du manuel comptable de la compagnie et des usages et pratiques généralement admis dans le secteur.

A – PROVISIONS TECHNIQUES :

La provision pour primes non acquises : Le calcul est informatisé, et est opéré quittance par quittance en fonction de la date d'échéance. Il est effectué en reportant les primes commerciales, donc en brut des chargements d'acquisition.

La provision pour risques en cours : Calcul du montant total des charges des sinistres rattachés à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent, et des frais d'acquisition et des autres frais de gestion imputables à l'exercice écoulé et à l'exercice précédent ; ce total est rapporté au montant des primes acquises rattachés à ces exercices ; si ce rapport est supérieur à 100%, l'écart constaté par rapport à 100% est appliqué au montant des provisions pour primes non acquises ; le montant ainsi calculé est inscrit en provision pour risques en cours.

La provision pour sinistres à payer : La provision est déterminée dossier par dossier selon un inventaire. Les tardifs sont évalués par un actuaire selon la méthode de paiement et celle de la charge de sinistre avec une pondération respective de 35% et 65%. Des chargements de gestion sont déterminés en fonction des frais de gestion de sinistre et majorent d'autant la provision.

Provision d'équilibrage : Cette provision est constituée conformément aux dispositions de l'article 24 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001.

Provision pour participation aux bénéfices et ristournes : Le calcul de la provision est effectué par contrat ou catégorie de contrats. A l'inventaire, il convient de constater la provision de clôture et l'utilisation de la provision d'ouverture.

La provision mathématique des rentes : La provision mathématique des rentes constatée à fin 2014 et relative à la branche « Accidents de travail » a été calculée selon les dispositions de l'arrêté du Ministre des affaires sociales du 13 janvier 1995, fixant le tableau de reconversion des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles ou à leurs ayants droits.

B - LES REGULARISATIONS DE FIN D'ANNEE :

B.1. Régularisations liées aux primes émises :

Les PANE : (Primes Acquises et Non Emise) évaluation par branche par les différentes unités techniques, sur la base des contrats et avenant parvenus et des émissions intervenus entre la date de clôture et la date d'établissement des comptes.

Les Primes à Annuler : estimation statistique sur la base de la méthode statistique des cadences des annulations.

Parts des réassureurs dans les PANE : l'estimation est faite par la direction réassurance selon les taux de cession réels relatifs à chaque contrat

Parts des réassureurs dans les primes à annuler : Le taux de cession moyen calculé par branche est affecté aux primes à annuler de la branche.

Commissions sur les primes cédées sur PANE : l'estimation est faite par la direction réassurance selon les taux réels de commission.

Frais d'acquisition reportés : Détermination d'un coefficient de frais d'acquisition selon le rapport frais d'acquisition / primes émises. Ce coefficient est ensuite appliqué au montant des PNA.

Provision pour ristournes : évaluation au niveau des PANE des ristournes probables.

Commissions à payer : Application des taux de commission donnés par la table de commissionnement aux arriérés de primes.

B.2. Régularisations liées aux placements :

Intérêts et loyers acquis et non échus : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis par référence aux contrats de locations (loyers) et aux échéanciers de remboursement (intérêts)

Affectation des produits de placements : Les produits de placements sont affectés au prorata des provisions techniques non vie et des capitaux propres.

B.3. Autres régularisations :

Charges et produits constatés d'avance : Le calcul est effectué à la comptabilité générale selon la règle du prorata temporis.

Charges à payer et produits à recevoir : Le calcul est effectué au service comptable selon la règle du prorata temporis.

B.4. La constatation des charges par destination :

La CARTE applique depuis plusieurs exercices une méthode forfaitaire d'affectation des charges entre les différentes catégories d'assurances, impactant ainsi les résultats techniques par branche.

La compagnie a procédé en 2013 à la mise en place d'une nouvelle méthode de déversement de ses charges par nature dans les différentes destinations en se basant sur des clés fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges et ce conformément à la norme comptable n° 30 « Les charges techniques ».

L'affectation des charges de personnel : Le déversement de ces charges a été effectué selon cette démarche :

- Dans une première étape, la répartition des charges de personnels entre les branches a été effectuée selon l'effectif affecté à chaque branche identifié à partir de la base personnel ;
- Dans la deuxième étape, la répartition au niveau des destinations a été faite comme suit :
 - Une partie affectée directement entre « Frais d'acquisition », « Frais d'administration », et « Frais de Placement » selon l'effectif du personnel ;
 - Le reliquat relatif aux salaires des catégories, a été reparti entre « Frais d'administration » et « Charge de sinistres » respectivement au prorata de « PPNA » et « des Charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie.

L'affectation des commissions : La charge de commissions a été affectée entre les branches au prorata des commissions générées par le système. Le déversement au niveau de chaque branche a été affecté entre les postes « Frais d'acquisition » «Frais d'administration » et « charges de sinistres » des différentes branches respectivement au prorata des « Primes acquises », de « PPNA » et « des charges de sinistres réglés et des variations SAP des exercices N et N-1 » de chaque catégorie. Par ailleurs l'affectation des frais d'acquisition du poste salaire entre les branches a été effectuée selon la part de chaque catégorie dans les commissions.

L'affectation des autres postes de la balance générale et de la charge de personnel non encore répartis : La répartition entre les différentes branches du poste « Frais d'administrations » a été effectué au prorata des primes émises de chaque branche, alors que la partie « Frais d'acquisition » inscrite au niveau BG a été affecté selon la même logique au prorata des commissions de chaque catégorie extraite du système d'information.

C- AMORTISSEMENTS ET AUTRES PROVISIONS :

C.1. Amortissements : Calcul automatique après mise à jour du fichier des amortissements tenu sur informatique

C.2. Provisions pour risques et charges : estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale

C.3. Provisions pour dépréciation : Ces provisions font l'objet d'estimation à la date d'inventaire par la comptabilité générale (Provision pour dépréciation des placements, Provisions pour dépréciation des comptes de tiers, Provisions pour dépréciation des autres actifs corporels et incorporels).

III – FAIT MARQUANT DE L'EXERCICE :

Au cours de l'exercice 2020, la société « ASSURANCES CARTE » a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés et des acomptes provisionnels et ce pour l'exercice 2016.

La notification initiale des résultats de la vérification, parvenue à la compagnie le 25/11/2020, fait état d'un redressement de 1 528 896 DT pénalités de retard incluses.

La compagnie s'est opposée aux principaux points évoqués par les services de contrôle fiscal dans sa réponse aux résultats de la vérification fiscale du 05/01/2021.

L'administration fiscale a formulé, en date du 01/04/2021, sa réponse aux différents points évoqués par la compagnie dans son opposition susvisée en rejetant la majorité des points exposés et défendus par la compagnie. Le redressement initial a été, ainsi, retenu.

Contestant la totalité des points non retenus par l'administration fiscale, la compagnie s'est opposée de nouveau, dans une 2ème réponse en date du 14/04/2021, aux résultats du contrôle fiscal en formulant, à la même date, une demande de transfert de son dossier devant la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale qu'elle conteste.

IV - NOTES SUR LE BILAN :

AC1 – Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2020 la somme de 1 195 664,718 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2020 la somme de 1 027 121,753 Dinars contre une valeur de 1 014 679,586 Dinars au 31/12/2019 soit une variation de 12 442,167 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs incorporels est présenté ci-après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2020	Total Amort.	Valeur nette
Fonds de commerce	90 421	-	-	-	90 421
Indemnité compensatrice	266 877	266 877	0	266 877	0
Logiciels	838 367	747 803	12 442	760 245	78 122
Total	1 195 665	1 014 680	12 442	1 027 122	168 543

AC2 – Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2020 la somme de 8 193 249,457 Dinars contre la somme de 7 954 673,895 Dinars au 31/12/2019 soit une variation de 238 575,562 Dinars.

Les amortissements totalisent au 31/12/2020 la somme de 6 238 561,113 Dinars contre une valeur de 5 681 427,433 Dinars au 31/12/2019 soit une variation de 557 133,680 Dinars.

Le tableau des amortissements des actifs corporels d'exploitation est présenté ci après :

Désignations	Valeur brute	Amort. Ant.	Amort. 2020	Total Amort.	Valeur nette
Matériel de transport	1 613 150	973 251	162 525	1 135 776	477 374
Mobilier de bureau	1 433 645	1 126 852	131 044	1 257 896	175 749
Matériel bureautique	235 965	219 433	3 309	222 742	13 222
Matériel informatique	2 342 430	2 027 887	70 191	2 098 078	244 352
AAI	2 488 044	1 272 576	183 789	1 456 364	1 031 680
GSM	80 017	61 429	6 276	67 705	12 312
Total	8 193 249	5 681 427	557 134	6 238 561	1 954 688

AC3 – Placements

Les placements bruts totalisent la somme de 257 090 018,563 Dinars en 2020 contre 217 109 514,003 Dinars en 2019 :

Libelle	Placement Brut 2020	Amort/Prov. 2020	Placement Net 2020	Placement Net 2019	Variation Nette
Terrains et constructions	32 608 247	6 381 757	26 226 490	26 762 557	- 536 067
Titres à revenus variables	131 604 288	1 311 131	130 293 156	130 826 735	- 533 578
Titres à revenus fixes	87 225 560	-	87 225 560	40 469 673	46 755 886
Autres Prêts	493 990	-	493 990	8 330 126	- 7 836 136
Prêts au Personnel	2 164 745	-	2 164 745	2 138 460	26 286
Dépôts auprès des établissements l	1 615 827	-	1 615 827	-	1 615 827
Dépôts et cautionnements consigna	1 289 778	-	1 289 778	1 562 400	- 272 622
Dépôts et cautionnements	34 772	-	34 772	34 772	-
Créances pour espèces déposées ε	52 812	-	52 812	52 812	-
Total	257 090 019	7 692 888	249 397 131	210 177 535	39 219 596

Il est à noter que le tableau de variation des postes AC1, AC2, AC3 et AC4 est présenté au niveau de l'annexe 8.

Il y'a eu un reclassement des dépôts et cautionnements consignation sinistres et des dépôts et cautionnements respectivement de l'AC612 et AC633 vers l'AC336 Autres au niveau des placements et ce conformément à la NC 27 du SCE.

AC5 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2020 de 9 781 026,869 Dinars par rapport à 2019 :

Libelles	Provisions 2020	Provisions 2019	Variation
Provisions pour PNA	17 030 304	19 515 794	-2 485 489
Provisions pour sinistres non vie	27 427 781	34 723 318	-7 295 537
Total	44 458 085	54 239 112	-9 781 027

AC6 – Créances

AC611 – Primes acquises et non émises

Les primes acquises et non émises totalisent en 2020 la somme de 5 089 986,723 Dinars contre 3 753 144,841 Dinars en 2019 et se répartissent comme suit :

Branches	2020	2019	Variation
Automobile	-599 983	-571 804	-28 180
Responsabilité civile générale	281 641	452 710	-171 070
Incendie	-18 056	-117 529	99 473
Individuel	-31 658	-37 021	5 363
Risques spéciaux	115 122	86 275	28 847
Aviation	240 693	231 154	9 540
Transport	33 344	41 975	-8 631
Maladie	2 990 596	2 500 292	490 305
Incapacité/Invalidité	432 584	442 374	-9 790
Assistance	-22 962	135 334	-158 296
Construction	1 583 617	525 650	1 057 967
Crédit export	85 048	63 736	21 312
Total	5 089 987	3 753 145	1 336 842

AC612 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Ce poste totalise en 2020 la somme nette de 21 036 512,328 Dinars contre 17 735 172,779 Dinars en 2019 et se détaille comme suit :

Libellés	2020	2019	Variation
Primes à recevoir	32 583 125	27 649 092	4 934 032
Acomptes sur primes à recevoir	-6 259 264	-5 962 423	-296 841
Comptes courants agents	1 131 336	1 133 960	-2 624
Effets à recevoir	2 340 853	2 788 863	-448 011
Chèques impayés	389 514	281 629	107 886
Provisions pour chèques et effets impayés	-1 688 730	-1 698 135	9 405
Comptes courants des compagnies d'assurances	54 765	54 765	0
Autres	4 758	4 758	0
Provisions pour créances douteuses	-7 519 845	-6 517 337	-1 002 508
Total	21 036 512	17 735 173	3 301 340

AC613 – Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

Libelles	2020	2019	Variation
IDA	5 175 816	5 778 104	-602 289

AC62 – Créances nées d'opérations de réassurances

Ce poste totalise le montant net de 1 897 858,376 Dinars en 2020 contre 1 321 747,452 Dinars en 2019.

AC63 – Autres créances

Les autres créances totalisent la somme de 5 795 401,452 Dinars en 2020 contre 6 737 470,140 Dinars en 2019.

Libellés	2020	2019	Variation
Personnel	42 177	300 052	-257 875
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	376 131	624	375 507
Débiteurs divers	5 377 093	6 436 795	-1 059 701
Total	5 795 401	6 737 470	-942 069

AC7 – Autres éléments d'actif

AC71 – Avoir en banques, CCP, chèques et caisses

Libelles	2020	2019	variation
Banques	3 533 803	8 971 408	-5 437 604
CCP	153 211	293 324	-140 112
Caisses	34 596	31 261	3 335
Total	3 721 611	9 295 993	-5 574 382

Les comptes en devises sont détaillés comme suit :

Devise	Solde en devise	Solde en dinars	Cours	Différence de change en dinars	Différence de change en devise
EURO	7 869	21 336	3,3256	4 831	1 453
USD	4	140 124	2,7047	-140 113	-51 804
JPY	-	-	-	-	-
GBP	-	-	-	-	-

AC72 – Charges reportées

Les charges reportées totalisent la somme nette de 2 559 091,971 Dinars en 2020 contre 1 883 866,887 Dinars en 2019 :

Libellés	2020	2019	Variation
Frais d'acquisitions reportés	2 258 427	1 883 867	374 560
Charges à répartir	2 530 345	2 202 644	327 701
Amortissements des charges à répartir	-2 229 679	-2 202 644	-27 035
Total	2 559 092	1 883 867	675 225

AC73 – Comptes de régularisation Actif

Les comptes de régularisation actifs totalisent la somme de 7 433 305,103 Dinars en 2020 contre 7 168 091,292 Dinars en 2019 :

Libellés	2020	2019	Variation
Intérêts courus et non échus	6 179 354	6 425 324	-245 970
Autres produits à recevoir	1 179 497	718 030	461 467
Charges payées d'avance et autres	74 454	24 737	49 717
Total	7 433 305	7 168 091	265 214

CP - Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	01/01/2020 avant affectation	Affectations et imputations	Distribution dividende	Résultat 2020	Variation FR	Situation au 31/12/2020
Capital social	25 000 000					25 000 000
Fonds social	2 775 356	350 000			-6 516	3 118 839
Primes liées au capital social	1 960 000					1 960 000
Réserves de réévaluation	4 262 417					4 262 417
Réserves légales	2 682 815					2 682 815
Réserves facultatives	64 193 907	9 000 000	-1 232 616			71 961 291
Réserves pour réinvestissement exonéré indisponible	10 969 134	315 712				11 284 846
Report à nouveau	1 265 243	167 554				1 432 797
Résultat de l'exercice	11 100 650	-9 833 266	-1 267 384	12 496 578		12 496 578
Total	124 209 523	0	-2 500 000	12 496 578	-6 516	134 199 585

Le résultat par action au 31/12/2020 est de 4,999 Dinars.

En application de l'article 19 de la loi n°2013-54 du décembre 2013 portant loi de finance pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de RAS s'élèvent au 31/12/2020 à 46 368 583,997 dinars et se détaillent comme suit :

- Réserves facultatives : 38 475 198,264
- Réserves pour Fonds social : 2 166 241,087
- Réserves pour réinvestissements exonérés indisponible* : 5 727 144,646

*(ce montant est distribuable conformément à la réglementation en vigueur)

Fonds Social :

Ressources	Emploi
REPORT 31/12/2019	2 775 356 Sommes non remboursables 174 166
DOTATION 2018	350 000
INTERETS	167 650
TOTAUX	3 293 006 TOTAUX 174 166
	SOLDE 3 118 839

Le capital social de la société « Assurances CARTE » est composé de 90 % en actions ordinaires dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars et de 10 % de certificats d'investissements sans droit de vote dont la valeur nominale est égale à 10 Dinars.

Actionnaires	Nombre d'actions	Part dans le capital social
Mr Hassine Doghri	1 225 065	49,00%
S.E.P.C.M	658 087	26,32%
UTP	226 260	9,05%
STEC	137 130	5,49%
Mr Abdesselem Ben Ayed	15	0,00%
Mr Nejib Doghri	25	0,00%
Autres actionnaires	3418	0,14%
Certificats d'investissements	250 000	10,00%
Total	2 500 000	100,00%

PA2-Provisions pour risques et charges

C'est la provision de l'indemnité de départ à la retraite qui est de 1 032 527,200 Dinars en 2020.

PA3 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes totalisent en 2019 la somme de 144 906 659,007 Dinars contre 138 537 988,962 Dinars en 2020 soit une variation de 6 368 670,045 Dinars détaillées comme suit :

Libellés	2020	2019	Variation
Provisions pour primes non acquises (*)	33 757 603	35 099 982	-1 342 379
Provisions pour sinistres (Non Vie) (*)	112 951 258	117 631 794	-4 680 536
Prévisions pour recours à encaisser (Non Vie)	-11 810 529	-11 174 245	-636 283
Provisions mathématiques rentes (*)	2 809 819	2 998 937	-189 118
Provisions pour risques en cours (*)	7 080	20 021	-12 942
Provisions pour égalisation et équilibrage	822 758	330 170	492 587
Total	138 537 989	144 906 659	-6 368 670

(*) Le détail par catégorie de ces provisions est présenté au niveau de l'annexe 13.

PA5 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs ont varié de 305 375,136 Dinars pour passer à 12 701 162,398 Dinars en 2020 contre 13 006 537,534 Dinars en 2019.

PA61 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Les dettes nées d'opérations d'assurance directe totalisent en 2020 la somme de 12 911 253,808 Dinars contre 8 612 703,927 Dinars en 2019 soit une variation de 4 298 549 ,881Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2020	2019	Variation
Commissions à payer	3 558 192	2 885 920	672 271
Primes cédées sur PANE	2 164 625	1 180 628	983 997
Comptes courants agents	2 675 321	1 711 587	963 734
Ristournes à payer	1 442 911	1 110 975	331 936
Bonifications à payer	1 892 610	534 364	1 358 246
Coassurances cédées	275 578	223 683	51 895
Rentes à payer	746 686	692 855	53 831
Provisions de primes	88 417	88 417	0
Garantie 3A	0	0	0
Avance sur recouvrement crédit export	0	116 715	-116 715
IDA	66 913	67 559	-646
Total	12 911 254	8 612 704	4 298 550

PA62 – Dettes nées d'opérations de réassurance

Les dettes nées d'opérations de réassurances sont de 24 837 502,896 Dinars en 2020 contre 19 087 313,679 Dinars en 2019.

PA63 – Autres dettes

Les autres dettes totalisent en 2020 la somme de 24 468 009,359 Dinars contre de 9 553 331,798 Dinars en 2019 soit une variation de 14 914 677,561 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2020	2019	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	119 436	124 436	-5 000
Personnel	989 421	916 416	73 005
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	3 708 629	6 286 594	-2 577 966
Créditeurs divers	19 650 524	2 225 886	17 424 638
Total	24 468 010	9 553 332	14 914 678

PA71 – Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passifs sont passés de 79 246,063 Dinars en 2019 à 0 Dinars en 2020.

V - NOTES SUR LES COMPTES DE RESULTAT

PRNV1 Primes acquises :

Les primes acquises non vie totalisent en 2020 la somme nette de réassurances de 73 132 731,505 Dinars contre 65 517 575,841 Dinars en 2019 soit une variation nette de 7 615 155,664 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2020	Cessions 2020	Opérations nettes 2020	Opérations nettes 2019	Variations nettes
Primes émises et acceptées	126 761 621	-52 485 779	74 275 842	66 185 385	8 090 456
Variation de la PPNA	1 342 379	-2 485 489	-1 143 110	-667 809	-475 301
Total	128 104 000	-54 971 268	73 132 732	65 517 576	7 615 156

PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat:

Les produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat sont passés de 7 324 199,401 Dinars en 2019 à 7 659 186,716 Dinars en 2020 soit une variation de 334 987,315 Dinars.

CHNV1 Charges de sinistres :

Les charges de sinistres non vie totalisent la somme nette de 43 966 590,706 Dinars en 2020 contre 48 373 392,537 Dinars en 2019 soit une variation nette de 4 406 801,831 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	Opérations brutes 2020	Cessions 2020	Opérations nettes 2020	Opérations nettes 2019	Variations nettes
Sinistres payés	-54 049 545	12 061 673	-41 987 872	-39 824 343	-2 163 529
Var. Prov. RAR	5 316 819	-7 295 537	-1 978 718	-8 549 050	6 570 332
Total	-48 732 726	4 766 136	-43 966 590	-48 373 393	4 406 803

CHNV2 Variation des autres provisions techniques :

Le poste variation des autres provisions techniques est passé de 141 190,285 Dinars en 2019 à 202 059,254 Dinars en 2020 soit une variation de 60 868,969 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2020	2019	Variation
Var. Provisions mathématiques rentes	189 118	56 156	132 962
Var. Provisions pour risques en cours	12 942	85 034	-72 093
Total variation	202 059	141 190	60 869

CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes :

Les participations aux bénéfices et ristournes sont passées de 889 321,021 Dinars en 2019 à 2 236 222,602 Dinars en 2020 soit une variation de 1 346 901,581 Dinars

CHNV4 Frais d'exploitation:

Les frais d'exploitation non vie totalisent la somme nette de 17 150 865,563 Dinars en 2020 contre 14 816 007,492 Dinars en 2019 soit une variation de 2 334 858,070 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2020	2019	Variation
Frais d'acquisition	-9 478 172	-9 095 732	-382 440
Variation des frais d'acquisition reportés	374 560	-93 837	468 397
Frais d'administration	-13 457 526	-12 889 769	-567 758
Commissions reçues des réassureurs	5 410 273	7 263 330	-1 853 058
Total	-17 150 866	-14 816 007	-2 334 858

CHNV5 Autres charges techniques:

Les autres charges techniques sont passées de 1 228 856,895 Dinars en 2019 à -1 890 329,940 Dinars en 2020 soit une variation de 661 473,045 Dinars.

CHNV6 La provision pour égalisation et équilibrage :

La provision pour égalisation et équilibrage est de 492 587,194 Dinars en 2020.

RTNV Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie :

Le résultat technique non vie est passé de 7 371 703,833 Dinars en 2019 à 15 257 381,470 Dinars en 2020 soit une variation de 7 885 677,637 Dinars.

PRNT11 Revenus des placements :

Les revenus des placements de l'état de résultat sont passés de 12 796 954,693 Dinars en 2019 à 14 184 369,969 Dinars en 2020 soit une variation de 1 387 415,276 Dinars.

PRNT13 Reprises des corrections de valeurs sur placements :

Les reprises des corrections de valeurs sur placements sont de 1 086 289,498 Dinars en 2020 contre 525 384,655 Dinars en 2019 soit une variation de 560 904,843 Dinars.

PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements :

Les profits provenant de la réalisation des placements sont de 34 405,425 Dinars en 2020 contre 6 026 222,035 Dinars en 2019 soit une variation de -5 991 816,610 Dinars.

CHNT1 Charges des placements :

Les charges des placements sont de 4 525 705,811 Dinars en 2020 contre 2 850 806,963 Dinars en 2019 soit une variation de 1 674 898,847 Dinars détaillée comme suit :

Libellés	2020	2019	Variation
Charges de gestion des placements	-2 919 893	-1 754 572	-1 165 321
Correction de valeur sur placement	-1 311 131	-1 086 289	-224 842
Pertes provenant de la réalisation des placements	-294 682	-9 946	-284 736
Total	-4 525 706	-2 850 807	-1 674 899

CHNT2 Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique :

Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique sont de 659 186,716 Dinars contre 7 324 199,401 Dinars en 2019.

7

PRNT2 Autres produits non techniques :

Les autres produits non techniques sont passés de 87 160,457 Dinars en 2019 à 3 274,535 Dinars en 2020.

CHNT3 Autres charges non techniques :

Les autres charges non techniques sont passées de 1 537 415,162 Dinars en 2019 à 1 486 745,219 Dinars en 2020 soit une variation de -50 669,943 Dinars.

CHNT4 Impôts sur le résultat :

L'impôt sur le résultat est de 3 973 353,943 Dinars en 2020 contre 3 679 009,950 Dinars en 2019 avec une variation de 294 343,993 Dinars.

- Impôts sur les sociétés dû	2 969 054,900
- Retenues à la source libératoire 35%	757 172,382
- Retenues à la source libératoire 20%	247 126,661
Total	3 973 353,943

CHNT5 Pertes extraordinaires : c'est la contribution sociale de solidarité et la contribution conjoncturelle elle est de 424 150,739

. VI - NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

F 1 : Encaissements des primes reçues des assurés :

Les encaissements des primes reçues des assurés sont passés de 138 922 848,592 Dinars en 2019 à 133 629 384,447 Dinars en 2020 soit une variation de - 5 293 464,145 Dinars

F 2 : Sommes versées pour paiement des sinistres :

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont passées de 57 123 293,092 Dinars en 2019 à 45 704 104,255 Dinars en 2020 soit une variation de -11 419 188,837 Dinars.

F 3 : Commissions versées aux intermédiaires :

Les commissions versées aux intermédiaires sont passées de 7 741 521,248 Dinars en 2019 à 7 659 748,584 Dinars en 2020 soit une variation de -81 772,664 Dinars.

F 4 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel :

Les sommes versées aux fournisseurs sont passées de 14 264 613,276 Dinars en 2019 à 13 930 770,141 Dinars en 2020 soit une variation de -333 843,135 Dinars.

F 5 : Variations des espèces reçues des cessionnaires :

Les variations des espèces reçues des cessionnaires sont passées de 42 750 131,222 Dinars en 2019 à 29 301 723,973 Dinars en 2020 soit une variation de -13 448 407,249 Dinars.

F 6 : Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers :

Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers sont passés de 7 808 077,839 Dinars en 2019 à 59 810 407,199 Dinars en 2020 soit une variation 52 002 329,360 Dinars.

F 7 : Encaissements liés à la cession de placements financiers :

Les encaissements liés à la cession de placements financiers sont passés de 5 275 671,359 Dinars en 2019 à 12 676 332,809 Dinars en 2020 soit une variation de 7 400 661,450 Dinars.

F 8 : Taxes sur les assurances versées au Trésor :

Les taxes sur les assurances versées au Trésor sont passées de 11 968 161,490 Dinars en 2019 à 13 914 719,676 Dinars en 2020 soit une variation de 1 946 558,186 Dinars.

F 9 : Produits financiers reçus :

Les produits financiers reçus sont passés de 9 354 584,628 Dinars en 2019 à 9 559 991,449 Dinars en 2020 soit une variation de 205 406,821 Dinars.

F 10 : Impôts sur les bénéfices payés :

Les impôts sur les bénéfices payés sont passés de 1 052 632,937 Dinars en 2019 à 6 462 116,222 Dinars en 2020 soit une variation de 5 409 483,285 Dinars.

F 11 : Autres mouvements :

Les autres mouvements de trésorerie sont passés de -3 804 790,802 Dinars en 2019 à 9 757 366,811 Dinars en 2020 soit une variation de 13 562 157,613 Dinars.

F 12 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelle et corporelles :

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 451 033,501 Dinars en 2019 à 624 501,080 Dinars en 2020 soit une variation de 173 467,579 Dinars.

F 13 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles :

Les encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles sont passés de 7 700 000,000 Dinars en 2019 à 0 Dinars en 2020.

F 14 : Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation :

Les décaissements provenant de l'acquisition de terrains sont de 0.

F 16 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation :

Les décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation en 2020 sont de 450 000,000 Dinars.

F 17 Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation

Les encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation en 2020 sont de 8 136 135,800 Dinars

F 18 : Encaissement suite à l'émission d'actions :

Les encaissements suite à l'émission des actions en 2020 sont de 0.

F 19 : Dividendes et autres distributions :

Les distributions de dividendes sont passées de 2 996 406,000 Dinars en 2019 à 1 475 502,000 Dinars en 2020 soit une variation de -1 520 904,000 Dinars.

VII. Notes complémentaires

1-Produits et charges de placements : Annexe N°11

2-Résultats techniques par catégorie d'assurance : Annexe N°12 et 13

3-Ventilation des charges du personnel :

- Les salaires : 9 966 588,955 Dinars
- Les charges sociales : 1 906 731,137 Dinars
- Autres charges sociales : 1 077 259,860 Dinars

4-Les charges de commissions :

- Commissions agents généraux : 3 658 713,216 Dinars
- Commissions courtiers : 3 580 068,927 Dinars
- Commissions Banques et CCP : 440 975,000 Dinars

5-Ventilation des primes par zones géographiques :

- Nord : 108 042 769,720 Dinars
- Centre : 4 756 027,196 Dinars
- Sud : 12 562 331,941 Dinars

ANNEXE N° 8

Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignations	Valeur brute				Amortissements et provisions								VNC Cloture
	à l'ouverture	acquisitions	cessions	à la cloture	à l'ouverture		Augmentations		Diminutions		à la cloture		
					Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels													
Concessions, brevets, licences, marques	780 143	58 225		838 367	747 803		12 442				760 245		78 122
Indemnité Compensatrice	266 877			266 877	266 877		0				266 877		0
Fonds commercial	90 421			90 421									90 421
Total actifs incorporels	1 137 440	58 225	0	1 195 665	1 014 680	0	12 442	0	0	0	1 027 122	0	168 543
Actifs corporels d'exploitation													
Installations techniques et machines	6 530 040	229 565		6 759 604	4 554 575		426 090				4 980 665		1 778 940
Autres installations, outillage et mobilier	1 424 634	9 011		1 433 645	1 126 852		131 044				1 257 896		175 749
Total actifs corporels d'exploitation	7 954 674	238 576	0	8 193 249	5 681 427	0	557 134	0	0	0	6 238 561	0	1 954 688
Placements													
Terrains et constructions d'exploitation	20 044 329		0	20 044 329	4 050 700		471 525				4 522 225		15 522 104
Terrains et constructions d'exploitaion et hors exploitaion	12 563 918	0	0	12 563 918	1 794 990		64 541				1 859 531		10 704 386
Autres placements financiers													
Actions, autres titres à revenu variable et part dans	131 913 024	-308 736		131 604 288		1 086 289		224 842				1 311 131	130 293 156
Obligations et autres titres à revenus fixe	40 469 673	46 755 886		87 225 560									87 225 560
Autres prêts	10 468 585	-7 809 850		2 658 735									2 658 735
Dépôts auprès des établissements bancaires et fi	9 295 993	-5 574 382		3 721 611									3 721 611
Dépôts et cautionnements consignation	1 562 400	-272 622		1 289 778									1 289 778
Dépôts et cautionnements	34 772	0		34 772									34 772
Dépôts de garantie factoring	1 615 827			1 615 827									
Créances pour espèces déposées auprès des cédants	52 812		0	52 812									52 812
Total placements	228 021 334	32 790 296	0	260 811 629	5 845 690	1 086 289	536 067	224 842	0	0	6 381 757	1 311 131	251 502 915
Total Général	237 113 447	33 087 096	0	270 200 544	12 541 797	1 086 289	1 105 643	224 842	0	0	13 647 439	1 311 131	253 626 146

ANNEXE N°9
Etat récapitulatif des placements

Désignation	Valeur	Valeur	Juste	Plus ou moins
	Brute	Nette	Valeur	value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	32 608 247	26 226 490		
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPVCM	131 604 288	130 293 156		7 719 312
Parts d'OPVCM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autres parts d'OPVCM				
Obligations et autres titres à revenus fixe	89 884 295	89 884 295		
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés				
Dépôts auprès des entreprises cédantes	52 812	52 812		
Autres dépôts	1 324 551	1 324 551		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Total placements	255 474 192	247 781 304	0	7 719 312
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation				
des provisions techniques	255 474 192	247 781 304		7 719 312
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques				
autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	18 683 071	18 683 071		
TOTAL	274 157 263	266 464 375	0	7 719 312

ANNEXE N° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Inventaire 2016										
Règlements cumulés	51 656 209	31 025 931	31 017 287	38 636 827	17 286 041	11 975 433				
Provisions pour sinistres	5 679 424	7 421 938	8 083 588	10 760 441	17 635 253	30 748 341				
Total charges des sinistres	57 335 633	38 447 869	39 100 875	49 397 268	34 921 295	42 723 775				
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818				
% sinistres / primes acquises	78,07%	50,67%	46,55%	60,19%	40,88%	42,71%				

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Inventaire 2017										
Règlements cumulés	52 248 949	32 172 715	32 670 690	40 955 911	22 971 694	21 455 889	17 533 839			
Provisions pour sinistres	4 907 954	6 004 290	5 657 741	7 601 998	11 456 196	26 354 457	32 598 808			
Total charges des sinistres	57 156 903	38 177 004	38 328 431	48 557 909	34 427 890	47 810 346	50 132 648			
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870			
% sinistres / primes acquises	77,82%	50,32%	45,63%	59,16%	40,30%	47,80%	52,03%			

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Inventaire 2018										
Règlements cumulés	52 699 153	33 170 932	33 657 191	42 516 559	26 511 494	26 716 721	31 300 754	15 905 036		
Provisions pour sinistres	3 382 432	3 733 927	4 015 852	4 939 899	6 464 584	20 179 641	20 155 805	27 344 895		
Total charges des sinistres	56 081 585	36 904 859	37 673 043	47 456 458	32 976 079	46 896 362	51 456 559	43 249 931		
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347		
% sinistres / primes acquises	76,36%	48,64%	44,85%	57,82%	38,61%	46,88%	53,40%	42,20%		

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Inventaire 2019										
Règlements cumulés	52 894 147	33 407 035	34 175 848	43 311 303	27 717 159	29 366 142	46 094 137	29 808 650	19 685 589	
Provisions pour sinistres	3 107 204	3 295 386	3 190 525	3 360 582	3 988 280	14 014 517	12 717 149	20 328 802	37 382 518	
Total charges des sinistres	56 001 351	36 702 422	37 366 374	46 671 885	31 705 439	43 380 659	58 811 287	50 137 452	57 068 108	
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347	124 041 953	
% sinistres / primes acquises	76,25%	48,37%	44,48%	56,87%	37,12%	43,37%	61,03%	48,92%	46,01%	

Année d'inventaire	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Inventaire 2020										
Règlements cumulés	53 030 946	33 721 462	34 320 877	43 762 785	28 008 090	31 447 049	47 984 676	36 415 046	36 084 125	21 793 434
Provisions pour sinistres	2 770 067	2 602 396	3 209 785	2 829 272	3 670 861	9 221 512	9 972 469	13 232 485	27 050 762	23 486 675
Total charges des sinistres	55 801 013	36 323 858	37 530 662	46 592 056	31 678 951	40 668 560	57 957 145	49 647 531	63 134 886	45 280 109
Primes acquises	73 446 004	75 875 284	84 005 075	82 073 899	85 419 150	100 026 818	96 360 870	102 494 347	124 041 953	128 104 000
% sinistres / primes acquises	75,98%	47,87%	44,68%	56,77%	37,09%	40,66%	60,15%	48,44%	50,90%	35,35%

ANNEXE 11 : Ventilation des charges et des produits des placements

	Revenus et frais financiers concernant les placement dans des entreprises liées et avec un lien de participations	Autres revenus frais financiers	Total
Revenu des placements immobiliers		551 180	551 180
Revenu des participations		8 576 375	8 576 375
Revenu des autres placements		4 420 187	4 420 187
Autres revenus financiers		636 628	636 628
Total produits des placements	0	14 184 370	14 184 370
Intérêts		356 782	356 782
Frais externes		2 563 111	2 563 111
Autres frais			0
Total charges des placements	0	2 919 893	2 919 893

ANNEXE N° 16 : Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers

LIBELLES	Rattachement
Primes acquises	
Primes émises	126 761 621
Variation des primes non acquises	1 342 379
Charges de prestations	
Prestations et frais payés	-54 049 545
Charges des provisions pour prestation et diverses	5 026 291
Solde de souscription	79 080 745

Frais d'acquisition	-9 103 612
Autres charges de gestion nettes	-15 347 856
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-24 451 468

Produits nets de placements	7 659 187
Participations aux résultats	-2 236 223
Solde financier	5 422 964

Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les primes acquises	-54 971 268
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les prestations payées	12 061 673
Part des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires dans les charges de provisions pour prestations	-7 295 537
Commissions reçues des réassureurs et/ou des rétrocessionnaires	5 410 273
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-44 794 860
Résultat technique	15 257 381

Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	33 757 603
Provisions pour primes non acquises ouverture	35 099 982
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	112 951 258
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	117 631 794
Autres provisions techniques clôture	3 309 486
Autres provisions techniques ouverture	3 349 128
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES DANS L'EXERCICE

Libellé de la rubrique	Situation au 01-janvier 2020 avant affectation du résultat 2019	Affectation du Résultat 2019	Résultat 2020	Réserves de Capitalisation	Augmentation / Réduction de capital	Reclassements internes aux capitaux propres	Autres Variations	Situation au 31-décembre 2020 avant affectation du résultat 2020
Capital social et fonds d'établissement	25 000 000							25 000 000
Fonds d'établissement constitué								
Fonds social complémentaire	2 775 356	350 000					- 6 516	3 118 839
Primes liées au capital social	1 960 000							1 960 000
Réserves de réévaluation	4 262 417							4 262 417
Réserves légale	2 682 815							2 682 815
Réserves facultative	64 193 907	7 767 384						71 961 291
Réserve de capitalisation								
Report à nouveau	1 265 243	167 554						1 432 797
Réserves pour réinvestissement exonéré indisponible	10 969 134	315 712						11 284 846
Provisions à caractère durable								
Résultat de l'exercice	11 100 650		12 496 578					12 496 578
Réserves de consolidation groupe								
Réserves hors groupe								
Résultat hors groupe								
Situation nette	124 209 523	8 600 650	12 496 578	-	-	-	- 6 516	134 199 585

Dividendes versés	2 500 000
Acomptes sur dividendes Prélevés	
Autres prélèvements	
Distribution	2 500 000
Affectation du Résultat 2019	11 100 650

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »
RAPPORT GENERALDES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les Actionnaires de la société « ASSURANCES CARTE »

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2018 , nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « ASSURANCES CARTE», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font apparaître un total bilan net de 348 688 029 dinars et un résultat net de l'exercice de 12 496 578 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « ASSURANCES CARTE» au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation :

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la Note aux états financiers III se rapportant au contrôle fiscal subis par la Société en 2020 au titre de l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2016.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 05 avril 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaires appelée à statuer sur les comptes.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 19 Avril 2021

Emna RACHIKOU
Partner
F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiène BEN AMIRA
Partner
C.M.C- DFK International

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
TUNISO - EUROPEENNE « CARTE »**

**RAPPORT SPECIALDES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer des conventions soumises aux dispositions desdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.*

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COTIF-SICAR » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 300 000 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 23 Juillet 2020 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.

II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2020 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, se sont poursuivies au cours de cet exercice :

1. Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « COFITE-SICAF » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 193 990 Dinars, pour une période indéterminée, à partir du 16 Juillet 2019 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.
2. Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CIIM » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 210 000 Dinars pour une période indéterminée, à partir du 21 Janvier 2019 et portant des intérêts au taux de 8% l'an.
3. Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET »

régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 500 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 25 Février 2019 et portant des intérêts au taux du marché monétaire effectivement en vigueur plus un point et demi « TMM +1,5 % » l'an.

4. Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « CIIM » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 500 000 Dinars, à partir du 5 Février 2018 avec un délai de grâce de 16 mois et 24 jours pour un remboursement trimestriel à terme échu à partir du 1 juillet 2019 et portant des intérêts au taux de 8,4 % l'an.
5. Convention d'avance en compte courant entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « IFM » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt sous forme d'avance en compte courant accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 600 000 Dinars pour une période indéterminée, à partir du 17 Mai 2018 et portant des intérêts au taux de 8 % l'an.
6. Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2017 et portant des intérêts au taux du marché monétaire effectivement en vigueur plus un point et demi « TMM +1,5 % » l'an.
7. Convention de placement conclue entre la société « ASSURANCES CARTE » et la société « SIDHET » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit de prêt accordé par la société « ASSURANCES CARTE » pour un montant de 1 000 000 Dinars pour une période d'une année renouvelable, à partir du 01 Janvier 2014 et portant des intérêts au taux de (TMM+1.5) % l'an.
8. Au 31/12/2020, le compte « Entreprises liées : compte courant CARTE VIE » affiche un solde créditeur de 191 332 Dinars.
9. La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CARTE Vie » au titre duquel, « CARTE Vie » paye annuellement un montant de 40 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation de 5% chaque année. Ce contrat prend effet à partir du 09 Mai 2011 pour une période de trois années renouvelables. Le produit constaté en 2020 est de 61 068 Dinars.
10. La société a conclu un contrat de location avec sa filiale « CIIM » au titre duquel, « CIIM » paye annuellement un montant de 25 000 Dinars. Ce loyer est sujet à augmentation automatique de 5% par an à compter de la deuxième année. Ce contrat prend effet à partir du 15 Mai 2006 pour une période de 20 ans renouvelables. Le produit constaté en 2020 est de 37 142 Dinars.

III- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

La Direction Générale perçoit au titre de l'exercice 2020, des rémunérations nettes correspondant aux :

- Salaires et autres avantages : 413 363 Dinars.
- Primes d'intéressement : 546 695 Dinars.

Les administrateurs perçoivent des jetons de présence pour un montant total net de 100 000 Dinars, et ce, en vertu de la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Juin 2020.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 19 Avril 2021

Emna RACHIKOU
Partner
F.M.B.Z -KPMG Tunisie

Sofiene BEN AMIRA
Partner
C.M.C- DFK International